

Objet : Quelques questions à l'attention des candidat.e.s de notre commune pour les élections municipales de Mars 2020 :

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous décidons très peu de notre alimentation, dont la production, la transformation et la distribution sont en grande partie conditionnées par l'agro-industrie. Nous pensons que c'est aux citoyen.ne.s d'en décider, et nous avons quelques questions à vous poser à ce sujet:

1. Dans votre programme, comment pensez-vous faire évoluer les modes de production, pour favoriser une agriculture paysanne sur votre territoire, respectueuse des humains et de la nature ? Quels moyens envisagez-vous pour appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et les agricultrices ?
Envisagez vous d'intervenir pour acquérir des terres agricoles sur votre commune pour installer de nouveaux paysans ? Quelle relation avez-vous avec la SAFER ?
On a pour projet de :
 - faire un diagnostic agricole de territoire par la Chambre d'Agriculture pour recenser les secteurs, et visualiser lesquels seraient susceptibles d'accueillir des paysans
 - rechercher les propriétaires, leur proposer de céder leurs terres
 - localiser les terres sans propriétaires, qui reviennent à l'état, et les acquérir
 - réunir les porteurs de projets et les 3 paysan.nes de la commune pour répartir équitablement le foncier, entre conforter l'existant et installer des nouveaux
2. Quelles seront vos actions pour mettre en place une restauration collective durable intégrant la loi EGALIM : avec des produits au maximum locaux, bio, équitables, moins carnés et de meilleure qualité ? Pour aller plus loin, pensez-vous reprendre en régie la restauration collective ? Si ce n'est pas le cas, comptez-vous adopter un cahier des charges plus exigeant sur ces sujets ?
La cantine actuelle des 2 écoles est fournie par une société. Les repas sont chers et de mauvaise qualité. Nous souhaitons rompre avec cette entreprise et organiser l'approvisionnement local. Il existe une plateforme de produits locaux : D'Ardèche et de Saison. Nous pratiquerons la dégressivité du prix des repas suivant le quotient familial.
3. Comment pensez-vous protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun ?
Envisagez-vous d'utiliser votre droit de préemption dans le cadre de la nouvelle loi sur les Aires d'alimentation de captages d'eau (AAC) ?
??
4. Existe-t-il un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur votre territoire ? - si oui, comment-allez vous le poursuivre ?- si non, comment allez-vous orienter votre collectivité vers la mise en place d'un tel projet, qui permette de répondre aux enjeux de la relocalisation et de l'accessibilité pour toutes et tous aux produits de qualité ?
5. Mettrez-vous fin au développement de grandes surfaces commerciales sur votre territoire, en développant le commerce de proximité (par exemple coopératif) ?

6. Avez-vous déjà envisagé la mise en place d'un Conseil citoyen *Agriculture et alimentation* dans votre commune et ses quartiers ?- si oui, quelle est sa composition ? - si non, êtes-vous intéressé.e par cette proposition ? Pensez-vous que ces Conseils pourraient se fédérer au niveau territorial, régional puis national ?
oui, nous sommes intéressés
7. Pensez-vous impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur cette transition auprès de différents publics (habitant.es, élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, acteurs économiques, etc), notamment par la mise en place d'espaces de production et d'éducation alimentaire au coeur des villes ?
oui, nous allons proposer des jardins partagés, une commission, un lieu de compostage collectif, la participation des enfants ...
8. Serez-vous prêt à vous investir et à faire pression sur les eurodéputés pour changer la PAC et aller vers une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC), selon [les 12 priorités](#) définies par la Plateforme Pour une autre PAC ?
9. Envisagez-vous de mettre en place des outils de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN, Zone agricole protégée, PLU / PLUi, ScoT, Agenda 21, ...)?
oui. Mais pour le moment le PLU est stoppé.
10. Connaissez-vous l'outil [PARCEL](#), mis en place par Terre de liens, la FNAB et BASIC ? Il est à la disposition des collectivités pour permettre d'évaluer les facteurs nécessaires à la relocalisation de la production sur votre territoire.
non. Mais nous sommes intéressés
11. Que ferez-vous pour soutenir les associations oeuvrant à une alimentation choisie, de qualité pour toutes et tous ?
Nous sommes à leur écoute, et nous proposerons des travaux de réflexion collectifs avec les citoyens
12. Comment vous positionnez-vous sur la question de la démocratie alimentaire, pour que tous les citoyens puissent enfin décider de leur alimentation et envisagez-vous d'autres dispositions dans ce sens ?
**J'ai répondu à quelques questions. Je me rends compte qu'on est loin d'avoir réfléchi à tout!
Pour l'instant notre projet manque un peu de précisions. Ce n'est pas encore un programme.
Je pense qu'à l'échelle communale il est possible de faire plein de projets pas très chers et qui créent du lien social. C'est pour ça que j'ai décidé de me lancer dans cette aventure humaine, pour participer à la construction collective que j'aime tant à la conf'.**

Nous vous remercions de vos réponses, que nous publierons dans le souci d'aider nos concitoyen.ne.s à mieux cerner les enjeux de ces élections en ce qui concerne notre alimentation et la protection de notre planète. Vous trouverez également ci-joint une série de mesures que nous proposons pour rendre effectifs ces engagements.